



EPLEFPA de Roanne-Chervé Noirétable

CS90023 42124 PERREUX Cedex

Tel : 04.77.44.82.00

ACCUSE DE RÉCEPTION

DOSSIER D'INSCRIPTION 2026-2027

Nom et prénom de l'élève

Classe :

Date : / / 2026

Check-list	Liste des documents à fournir obligatoirement	Reçu	Pièces manquantes ou remarques éventuelles
	Dossier d'inscription		
	Fiche vie scolaire		
	Fiche choix des options/langues (uniquement pour 2GT,1G, TG,1STAV, TSTAV)		
	Fiche engagement à payer la pension + RIB (2exemplaires si 2 parents payeurs)		
	Pour la mise en place du prélèvement automatique mandat SEPA (en 2 exemplaires si 2 parents payeurs)		A retourner signer(s) + joindre le(s) RIB
	Copie recto/verso de la carte d'identité ou passeport de l'élève		
	Copie du Livret de famille (toute la composition familiale)		
	Copie intégrale de l'acte de jugement avec droit de garde de l'enfant, le cas échéant		
	Carte PASS'REGION OBLIGATOIRE : badge d'entrée, carte de cantine – A commander sur le site de la région		
	Fiche santé accompagnée des copies de vaccins sous enveloppe si souhait de confidentialité		Uniquement pour les nouveaux élèves
	PAP PAI - Notification d'Aménagement d'examen - Notification MDPH et bilan médicaux		
	Attestation d'assurance scolaire délivrée par l'assureur de la famille année scolaire 2026/2027		Certains assureurs ne délivrent l'attestation que fin août dans ce cas l'apporter le jour de la rentrée
	Coupon-réponse allocation de stage uniquement pour les classes CAPa 1^{ère} année et 2^{nde} professionnelle		
	Pour les + de 16 ans : Copie de l'attestation de recensement ou ducertificat de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté		
	Le cas échéant : Dossier de bourse téléchargeable sur le site du lycée A rapporter uniquement à la rentrée		Accompagné des pièces demandées (avis d'imposition 2026 (revenus 2025) + RIB
	Fiche adhésion ALESA (Association Lycéens Etudiants Stagiaires Apprentis) + chèque		
	Fiche adhésion Association sportive de Chervé + chèque		

Partie en gris réservée à l'administration

A ce jour, le..... votre dossier est donc :

COMPLET

INCOMPLET

Si incomplet, merci de rapporter les pièces manquantes à la rentrée et de ne rien envoyer par courrier.

ÉLÈVE - NOM :

Prénoms dans l'ordre de la carte d'identité :

Classe 2026-2027

Sexe :

N°INE (OBLIGATOIRE voir bulletins de notes) :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Portable de l'élève :

Mail OBLIGATOIRE de l'élève :

OBLIGATOIRE le « Pass Région » :

Élève déjà inscrit à Chervé	Nouvel Élève
le « Pass Région » reste valable toute votre scolarité dans l'établissement.	Vous devez commander votre « PASS Région » https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/views/Inscription/CharteEngagement.aspx

CHOIX DU RÉGIME ET DU FORFAIT

Tout changement de régime doit être signalé avant les vacances d'automne

Je suis interne
1776.44 € / AN

Je suis demi-pensionnaire sur **4 jours**
(Lundi-mardi-jeudi-vendredi)
566.15 € / AN

Si votre enfant souhaite manger le mercredi midi, une demande sera à effectuer auprès du secrétariat scolaire dès la rentrée, via une fiche d'inscription (DP 5J : 697,65 €)

Je complète **OBLIGATOIREMENT l'engagement à payer la pension** et AU CHOIX **la demande de prélèvement automatique** joint à ce dossier (si choix du prélèvement en 10 fois) sinon règlement sur facture en fin de trimestre.

J'ai le Diplôme National du Brevet (DNB) : oui non si oui Mention :

Je suis déjà boursier(ère) : oui non Je souhaite faire une demande (demande de bourse à remplir)

Je vis chez : chez mes parents responsable 1 responsable 2 garde alternée
Autres à préciser :

RESPONSABLE légal 1 :

Nom : Prénom :

Situation familiale : Marié(e) Pacsé Séparé Célibataire Divorcé(e) Veuf(ve) Vie maritale Remarié(e)

Lien de parenté avec l'élève :

Adresse responsable 1 :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe domicile : portable :

***Mail :**

Profession : Téléphone travail :

Adresse de l'employeur :

téléphone de l'employeur :

RESPONSABLE légal 2 :

Nom : Prénom :

Situation familiale : Marié(e) Pacsé Séparé Célibataire Divorcé(e) Veuf(ve) Vie maritale Remarié(e)

Lien de parenté avec l'élève :

Adresse responsable 2 :

Code postal et commune : Commune :

Téléphone fixe domicile : Portable :

***Mail :**

Profession : Téléphone travail :

Adresse de l'employeur :

Téléphone de l'employeur :

Autre responsable légal ou personne à joindre en cas d'urgence :

Nom Prénom : Téléphone :

Lien de parenté avec l'élève :

***Établissement d'origine de l'élève :**

Nom de l'établissement

Code RNE de l'établissement : Dernière classe fréquentée :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville de l'établissement :

***Attention :**
Toutes les adresses mail (élève et parents) sont OBLIGATOIRES pour permettre la communication via PRONOTE.

INFORMATIONS IMPORTANTES : DOSSIERS DE BOURSE DU SECONDAIRE

ÉLÈVE - NOM :

Prénoms :

Classe

Je souhaite faire une demande oui non

• **Tous les élèves concernés par une demande de bourse doivent faire une nouvelle demande de bourse.**

• *Les élèves (de toutes les classes) concernés par une demande de bourse doivent déposer une demande de bourse pour l'année 2026-2027 et devront imprimer le dossier de demande de bourses du secondaire et le retourner complété accompagné des pièces demandées. (avis d'imposition ou de non-imposition 2026 (revenus 2025) pour le jour de la rentrée scolaire.*

Je souhaite faire une demande de bourse : je clique sur le FICHER document CERFA :
https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do

N'hésitez pas à contacter
Mme COLOMBAT karine.colombat@educagri.fr ou par téléphone au 04 77 44 82 97.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes ces informations et je certifie leurs exactitudes.

Fait à :

Le : ___ / ___ / ___

Signatures des responsables légaux :

Signature de l'élève :

Concernant les photocopies :

A compter du 1^{er} janvier 2024, les nouveaux tarifs de photocopies :

- Chaque apprenant dispose d'un quota de 100 photocopies ou impressions A4 noir et blanc gratuit (pour supports de cours en l'absence de manuels scolaires ou photocopies à usage personnel), par année de cycle à utiliser sur les photocopieuses destinées aux apprenants.
- Au-delà du quota :
 - Noir et blanc format A4 : 0.08€
 - Noir et blanc format A3 : 0.13 €
 - Couleur format A4 : 0.24 €
 - Couleur format A3 : 0.45 €

La demande de bourse nationale de lycée est émise par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée

- 1 – Lire la notice
- 2 – Rassembler les documents justificatifs
- 3 – Remplir le dossier (rubriques 1, 2, 3) en MAJUSCULE et au STYLO BILLE.
- 4 – Déposer le dossier rempli et signé et accompagné des pièces justificatives auprès de l'établissement où l'élève est scolarisé.

Vous pouvez faire votre demande du
1^{er} septembre au 15 octobre (inclus) 2026

NOTICE

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale sur critères sociaux du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire aide à financer la scolarité des élèves inscrits en formation initiale scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire agricole, publics ou privés sous contrat et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

Qui peut faire cette demande ?

Un(e) responsable légal(e) de l'élève (parent ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.
L'élève majeur ou mineur émancipé, s'il est contribuable et autonome (à la charge de personne)

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits à la rentrée 2026 en classe de :

- 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole ;
- 2^{nde}, 1^{ère} ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel ;
- 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAPa.

Qui n'est pas concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

- Les apprentis (Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr>)
- Les étudiants inscrits en BTSa ou en CPGE (Pour en savoir plus rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille : C'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025 qui est pris en compte.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge **des deux concubins** qui sont pris en compte. (Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition. C'est la situation de concubinage au moment de la demande de bourse qui est prise en considération.)

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs ;
- les enfants majeurs célibataires ;
- les enfants en situation de handicap. Le barème ci-dessous permet de déterminer, au regard des ressources de la famille et du nombre d'enfant(s) à charge, si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée.

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2025 à ne pas dépasser	22 037 €	23 731 €	27 121 €	31 360 €	35 597 €	40 684 €	45 769 €	50 855 €

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez réaliser une estimation à l'adresse suivante : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html> qui vous donnera une estimation de son montant.

Quels sont les documents justificatifs à joindre impérativement ?

- Votre (vos) avis d'imposition/non-imposition 2026 sur les revenus 2025
- RIB

Attention, l'avis de situation déclarative à l'impôt n'est pas valable. Seul l'avis d'imposition permet de valider votre droit à bourse. Si vous déclarez vos revenus en ligne, il sera disponible dans le courant de l'été dans votre Espace Particulier sur le site ou l'application impots.gouv.fr.

Documents complémentaires à fournir selon votre situation familiale :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	<ul style="list-style-type: none"> • L'avis d'imposition/non-imposition 2026 sur les revenus 2025 de votre concubin(ne).
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à votre charge ; • Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	<ul style="list-style-type: none"> • Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge.

¹Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition.

Bourse au mérite

Qu'est-ce que la bourse au mérite :

Un complément de bourse dit « bourse au mérite » peut être attribué aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet (DNB). Peuvent y prétendre les élèves engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel et au CAPa.

- Joindre au dossier un justificatif d'obtention de la mention B ou TB.

Informations complémentaires

Une **prime d'équipement** peut être attribuée aux élèves boursiers qui accèdent en première année d'un cycle de certaines formations concernées par l'achat d'un équipement particulier (arrêté du 17 octobre 2016 du ministère chargé de l'agriculture listant les formations et spécialités concernées).

Une **prime d'internat** est versée aux élèves boursiers internes visant à couvrir les frais d'hébergement.

Ces primes sont versées automatiquement selon la situation de l'élève. Il n'y a pas de démarche particulière à faire. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève.

Une fois les 3 rubriques complétées, le dossier est à remettre, avec les justificatifs demandés, à l'établissement d'accueil, dans le respect des délais impartis et contre remise d'un accusé de réception (à conserver impérativement).

Demande de bourse nationale lycée pour l'année scolaire 2026-2027

Cadre réservé à l'administration (Ne rien remplir dans la parties grisées)

Date de dépôt du dossier dans l'établissement :	Région :
Établissement :	Numéro INA / Numéro INE :

Formulaire à compléter et à envoyer

Merci de remplir ce formulaire en majuscule et de cocher les cases qui concernent votre situation.

1 – Les membres de la famille de l'élève			
L'élève pour lequel vous demandez la bourse			
Son nom		Son prénom	
Sa date de naissance		<input type="checkbox"/> Fille	<input type="checkbox"/> Garçon
Sa nationalité :	<input type="checkbox"/> française	<input type="checkbox"/> d'un pays de l'union européenne	<input type="checkbox"/> d'un autre pays
Enfant sous tutelle administrative, indiquez l'organisme :			

Le demandeur			
Vous êtes : <input type="checkbox"/> La mère <input type="checkbox"/> Le père <input type="checkbox"/> Le tuteur ou représentant légal de l'élève <input type="checkbox"/> L'élève majeur autonome			
Votre nom de naissance		Votre prénom	
Votre nom d'usage (si différent)			
Votre numéro fiscal			
Votre adresse			
Code postal		Commune	
Numéro de téléphone	__ / __ / __ / __ / __	Courriel	
Exercez-vous une activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si oui, laquelle :	
Vous êtes <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> En concubinage <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Célibataire			

Votre partenaire (conjoint(e)/concubin(e)/partenaire de pacs)			
Son nom de naissance		Son prénom	
Son nom d'usage (si différent)			
Son lien de parenté avec l'élève : <input type="checkbox"/> la mère de l'élève <input type="checkbox"/> le père de l'élève <input type="checkbox"/> autre			
Son numéro fiscal			
Son adresse			
Code postal		Commune	
Numéro de téléphone	__ / __ / __ / __ / __	Courriel	
Exerce-t-il une activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si oui, laquelle :	

2 – Les enfants à charge du foyer				
Nom et prénom de chacun des enfants à charge en garde exclusive et/ou alternée (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 - La scolarité de l'élève		
Etablissement fréquenté en 2025-2026	Classe de l'élève	
Nom de l'établissement :		
La commune :	Le code postal	
Avez-vous reçu la prime d'équipement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Année d'obtention du DNB :	Mention obtenue : <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez bien ou Aucune	
Etablissement fréquenté en 2026-2027	Classe de l'élève	
Nom de l'établissement :		
La commune :	Le code postal	
Régime de l'élève : <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Externe		

4 - Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant de la bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné¹. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement comme prévu par la loi².

Je soussigné(e) : **représentant(e) légal(e) de l'élève :**

certifie sur l'honneur que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.

Le : __/__/____

Signature



1- Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2- En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions est disponible sur le site legifrance.gouv.fr.

Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION					
Après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés.			Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement		
			__/__/____		
Résumé de la situation du demandeur					
Ressources	Enfants à charges	Echelon attribué	Bourse au mérite	Prime équipement	Prime internat
Montant annuel de l'aide :					
Observations éventuelles :					

Information sur le traitement de vos données :

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge du traitement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2018-494 relative à la protection des données.

ENTRÉE EN CLASSE 2026-2027

CHOIX DES OPTIONS - Cocher la(les) case(s) correspondante(s)

Pas d'option à choisir pour l'entrée en classe de 4 EA / 3EA / CAPa MA / CAPa JP / CAPa SAPVER

Filière Générale		
2^{de} GT		<p>Options* :</p> <p><input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion entre 100€ et 150€ pour l'année</p> <p><input type="checkbox"/> Hippologie/ Equitation* Adhésion entre 400€ et 480€ pour l'année</p> <p><input type="checkbox"/> EATDD Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable</p> <p>OPTION Section sportive et Hippologie/Equitation le paiement s'effectuera sur facture en décembre. Tarifs qui seront votés au conseil d'administration en fin d'année.</p>
1G		<p>Spécialités : <input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Biologie-Ecologie <input type="checkbox"/> Physiques-Chimie</p> <p>Options : <input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion entre 100€ et 150€ pour l'année</p> <p><input type="checkbox"/> Hippologie/ Équitation *Adhésion entre 400€ et 480€ pour l'année)</p> <p><input type="checkbox"/> AET Agronomie Économie Territoire</p> <p>OPTION Section sportive et Hippologie/Equitation le paiement s'effectuera sur facture en décembre. Tarifs qui seront votés au conseil d'administration en fin d'année.</p>
TG		<p>Spécialités : <input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Biologie-Ecologie <input type="checkbox"/> Physiques-Chimie</p> <p>Options :</p> <p><input type="checkbox"/> Hippologie/ Équitation *Adhésion entre 400€ et 480€ pour l'année</p> <p><input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion entre 100€ et 150€ pour l'année</p> <p><input type="checkbox"/> AET Agronomie Économie Territoire</p> <p><input type="checkbox"/> Mathématiques Complémentaires</p> <p>OPTION Section sportive et Hippologie/Equitation Le paiement s'effectuera sur facture en décembre. Tarifs qui seront votés au conseil d'administration en fin d'année.</p>
Filière Technologique		
1 STAV		<p>Spécialités : <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> Production</p> <p>Options* :</p> <p><input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion entre 100 € et 150€ pour l'année</p> <p><input type="checkbox"/> Hippologie/ Équitation* Adhésion entre 400€ et 480€ pour l'année</p> <p>OPTION Section sportive et Hippologie/Equitation Le paiement s'effectuera sur facture en décembre. Tarifs qui seront votés au conseil d'administration en fin d'année.</p>
T STAV		<p>Spécialités : <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> Production</p> <p>Options* :</p> <p><input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion entre 100€ et 150€ pour l'année</p> <p><input type="checkbox"/> Hippologie/ Équitation* Adhésion entre 400€ et 480 € pour l'année)</p> <p>OPTION Section sportive et Hippologie/Equitation Le paiement s'effectuera sur facture en décembre. Tarifs qui seront votés au conseil d'administration en fin d'année.</p>
Filière Professionnelle		
2^{de} Pro NJPF	1^{ère} AP	T AP
2^{de} Pro Prod.	1^{ère} CGEA	T CGEA
2^{de} Pro SAPAT	1^{ère} SAPAT	T SAPAT
<input type="checkbox"/> Section Sportive : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) <i>dans la mesure où les emplois du temps le permettent</i>		
*Ses options offrent des points supplémentaires pour les examens		

CHOIX DES LANGUES

Pour la filière professionnelle :

l'Anglais est la langue unique pratiquée en classe de 4 EA / 3EA / CAPa MA / CAPa JP / CAPa SAPVER SAPAT – CGEA et Aménagements Paysagers).

Pour la filière générale et la filière technologique :

2GT – 1G – TG – 1 STAV – T STAV

Langue vivante A : Anglais Allemand Italien Espagnol

Langue vivante B : Anglais Allemand Italien Espagnol



ENGAGEMENT FINANCIER

(Document à remplir par le responsable financier – à retourner complété, même si l'élève est externe)

RÉPARTITION DU RÈGLEMENT (si paiement partagé)

Responsable légal 1 : _____ % Demande de bourse

Responsable légal 2 : _____ % Demande de bourse

(Chaque responsable complète un document distinct et joint un RIB)

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE FINANCIER

Je soussigné(e) :

Nom et prénom (en majuscules) :

.....

M'engage à payer la **pension / demi-pension** de l'élève :

Nom et prénom de l'élève (en majuscules) :

.....

Classe :

pour la durée de sa scolarité, conformément aux tarifs en vigueur.

Je reconnais que le paiement sera exigible lors de la mise en recouvrement et qu'à défaut de paiement, celui-ci pourra être poursuivi selon la réglementation en vigueur.

OPTIONS

Section sportive Hippologie

MODALITÉS DE PAIEMENT (cocher une seule case)

Paiement trimestriel à réception de la facture
 Prélèvement automatique le 10 de chaque mois
(mandat à compléter et joindre)

Une révision des tarifs pourra être envisagée début 2027.

PIÈCE OBLIGATOIRE

Relevé d'Identité Bancaire ou Postal du responsable payeur
(obligatoire même si l'élève est externe)

ATTESTATION

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur le présent document.

Fait à _____ Le _____ / _____ / _____ Signature

EPLEFPA de Roanne-Chervé Noirétable

CS 90023 - 42124 PERREUX Cedex TEL 04-77-44-82 00

ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT MENSUEL ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Élève : Prénom :
Nom :

Classe :

Régime : Interne
 Externe
 Demi-pensionnaire

Bourse : Demande en cours
 Pas de demande de bourse
 Section sportive Hippologie

IMPORTANT (*seul le dossier complet sera pris en compte* : RIB)

Famille ne faisant pas de demande de bourse : Le prélèvement mensuel débutera le 10 du mois d'octobre à juillet, soit sur 10 mois.
Famille faisant une demande de bourse : Le prélèvement mensuel débutera le 10 du mois de novembre à juillet, soit sur 9 mois (après la décision de la commission de bourse).
Tout changement de régime doit être signalé avant les vacances de Toussaint.
Il vous appartiendra de veiller à l'approvisionnement suffisant de votre compte bancaire à chaque échéance pour éviter le rejet des prélèvements.

Au 2^{ème} rejet, l'échéancier est résilié de plein droit et les sommes dues seront exigibles pour leur totalité.



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Identifiant créancier SEPA
FR 08 ZZZZ 546461

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Agent Comptable de l'EPLEFPA de Roanne-Chervé-Noirétable à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Agent Comptable de l'EPLEFPA de Roanne-Chervé-Noirétable. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat : Transmise lors de l'envoi de l'échéancier après validation de votre dossier.

Débiteur

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville
Pays :

Créancier

Nom : Agent comptable de l'EPLEFPA de Roanne-Chervé Noirétable
Adresse : Lieu dit Chervé
Code postal : 42124 Ville : PERREUX
Pays : FRANCE

IBAN :

BIC :

Fait à

Le

Signature :

Nota : Le responsable légal soussigné autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'EPLEFPA. En cas de litige sur un prélèvement, le soussigné pourra en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur du compte. Le différend sera alors directement réglé avec l'EPLEFPA de Roanne-Chervé-Noirétable. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Je réglerai le différend directement avec l'agence comptable. Les informations contenues dans le présent mandat qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que ceux prévus **aux Art. 48 et suivants** de la loi n°78-17 du 16 janvier 1978 **modifiée** relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

OBLIGATOIRE :

Joindre votre RIB

+

Renseigner votre adresse mail pour recevoir l'échéancier

Email :



FICHE VIE SCOLAIRE Collège

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

- Interne
- Externe
- Demi-Pensionnaire (lundi- mardi-jeudi-vendredi)

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

DATE DE NAISSANCE :

PORTABLE ELEVE:

RESPONSABLES LEGAUX (à renseigner OBLIGATOIREMENT)

Nom - Prénom	Resp 1 : Resp 2 :		
Adresse			
Tél. Domicile Resp 1		Tél. Domicile Resp 2	
Port. Resp 1		Port. Resp 2	
Tél. Travail Resp 1		Tél. Travail Resp 2	

Adresse mail responsable légal 1:	Adresse mail responsable légal 2 :
--	---

Autres personnes à prévenir en cas de problème :

Nom - Prénom	Lien avec l'élève	N° de téléphone	
		Domicile	Portable

VÉHICULES :

Si l'élève utilise un véhicule pour se rendre au L.E.G.T.P.A. Roanne Chervé, veuillez compléter ci-dessous :

Automobile

Deux-roues

Marque : _____ Modèle : _____

N° d'immatriculation : _____

Couleur : _____ (joindre impérativement la photocopie de la carte grise et du permis de conduire)

Je déclare être assuré pour transporter d'autres personnes

OUI ou NON

(joindre la photocopie de l'attestation d'assurance)

Tout changement de véhicules en cours d'année doit être signalé sans délai au service vie scolaire.

Rappel régimes règlement intérieur pour les sorties établissement :

Les externes quittent l'établissement à la fin de la demi-journée.

Les demi-Pensionnaires quittent l'établissement à l'issue du dernier cours de la journée.

Les internes sont accueillis à l'internat du lundi matin (ou dimanche soir selon les modalités de l'établissement) au vendredi soir.

AUTORISATION pour les internes

Fonctionnement du mercredi : (cocher 1 seule case)

L'élève restera au lycée tous les mercredis après-midi et se présentera au bureau vie scolaire pour le pointage à 13h30, 15h30 et 17h15.

Ou L'élève sortira librement de l'établissement tous les mercredis après-midi jusqu'à 17h15, après avoir pris son repas au self. Il se présentera au bureau vie scolaire pour le pointage à 17h15

Ou L'élève quittera le lycée le mercredi après-midi et rentrera le jeudi à la première heure de cours.

Activités culturelles et sportives :

J'autorise mon enfant à participer aux sorties culturelles et sportives se déroulant à l'extérieur de l'établissement sous la surveillance du personnel du Lycée dans le temps péri-éducatif.

oui

non

Fait à, le

Signature du

Signature du responsable légal 1 :
responsable légal 2 :

Autorisation de publication – Droit à l'image :

Je soussigné(e) M. / Mme

responsable légal de l'élève

en classe de

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur « le droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle,

Autorise

N'autorise pas

Le lycée agricole de Roanne Chervé Noirétable à utiliser et publier les photographies, films, enregistrements audio ou vidéo sur lesquels l'élève dont je suis le représentant légal peut figurer ainsi que les productions que mon enfant aura réalisées dans le cadre scolaire, sous la responsabilité de l'équipe éducative et ce sur toutes les voies de communication de l'EPL pour la durée de la scolarité de mon enfant.

L'établissement s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages, au traitement des documents utilisés et à leur gratuité.

Pour certains projets de communication, le lycée agricole de Roanne Chervé sollicitera la famille pour une autorisation complémentaire.

En ce qui concerne les images sur le site internet de l'établissement, elles ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves ou leur famille.

La présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit, sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes ces informations et je certifie leurs exactitudes :

Fait à : _____

le : ____ / ____ / ____

Signature des responsables légaux :

Signature de l'élève :

Nous affirmons l'exactitude des renseignements mentionnés sur cette fiche.

SERVICE SANTE (document à conserver)

Infirmière : Françoise SOLEILHAC

ligne directe : 04 77 44 82 17 / 06 34 26 36 70

mail : francoise.soleilhac@educagri.fr

L'infirmier est un lieu d'accueil, d'écoute, de prévention, de conseil, de soins,
tous les jours du lundi au vendredi (lundi, mardi et jeudi : toute la journée / mercredi et vendredi : matin)

De plus, l'infirmière est d'astreinte les nuits de lundi, mardi et mercredi de 21h à 6h, en cas d'urgence, sur le temps d'internat.

*

VACCINATIONS

Certains vaccins sont **OBLIGATOIRES** pour la scolarisation des élèves : diphtérie, tétanie, poliomyélite.

Pour les filières « services » (CAPA SAPVER & bac pro SAPAT), le vaccin contre la coqueluche l'est lui aussi du fait du risque de contamination des jeunes enfants rencontrés en stage.

Une copie du carnet de santé ou de vaccinations doit nous être **OBLIGATOIREMENT** fournie à l'entrée en formation ou à la suite des rappels.

*

PRATIQUE DU SPORT AU LYCEE

Les cours d'Education Physique et Sportive sont obligatoires quelle que soit la filière d'étude

-> En cas de contre-indication, le médecin doit établir, **de façon préférentielle, une dispense partielle** d'activité et **noter ce que l'apprenant « peut » ou « ne peut pas » faire**. La dispense totale doit rester exceptionnelle. **L'original de la dispense doit être remis au professeur d'EPS** ou à l'infirmière.

ATTENTION !!! Penser à faire aussi établir la dispense pour les travaux pratiques dans les filières concernées !

*

ACCIDENTS SCOLAIRES

Tout **accident scolaire** (trajet, cours, stage, sport (hors UNSS), internat), est considéré comme un **accident du travail** et est **pris en charge par la MSA** (Mutuelle Sociale Agricole) d'Ardèche Drôme Loire.

1/ **Signalez l'accident au plus vite**, à l'enseignant, à l'infirmière ou à la vie scolaire : une « feuille de soins » vous sera remise pour que vous n'avanciez aucun frais.

2/ **Faites établir un « certificat médical initial » par le médecin qui verra l'élève et remettez-le à l'infirmière.**

L'établissement, généralement l'infirmière, se charge d'établir la déclaration d'accident qui sera transmise à la MSA.

*

VISITES MEDICALES D'APTITUDE

Elles sont obligatoires, chaque année dans toutes les filières professionnelles (CAPA ou bac pro), pour les 1ères STAV et les BTSA, **pour les élèves mineurs**. Elles se déroulent généralement au cours du 1^{er} trimestre de cours.

Si l'état de santé de votre enfant nécessite un retour à la maison, c'est à l'infirmière ou au personnel de la « Vie Scolaire » du lycée d'en prendre la décision et de vous contacter, et non pas à l'élève d'en décider et de vous appeler.
Il vous sera demandé de signer une décharge au départ de l'élève.

*

Pour une meilleure prise en charge, il est impératif de signaler à l'infirmière :

A la rentrée (au plus tard) :

- les **pathologies chroniques et traitements médicaux en cours, les régimes alimentaires, ...**
- les **protocoles d'urgence et PAI** (Projet d'Accueil Individualisé)
 - ➔ à joindre à la « fiche URGENCE » **avec le traitement prescrit**
 - ➔ A noter : **c'est à la famille de renouveler le traitement tout au long de la scolarité**

Dès l'inscription :

- les **aménagements personnalisés de scolarisation** qui ont été mis en place les années précédentes :
PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- les notifications d'aménagements d'épreuves (1/3 temps, secrétaire – scripteur, ...)
 - ➔ **Merci de fournir une copie des notifications MDPH (accompagnement humain -AVS-, matériel, dispositif ULIS, ...), du dernier GEVA-Sco et des documents cités ci-dessus afin que ces aménagements soient mis en place au plus vite**

*

Info examens :

Si votre enfant **souffre de « troubles du langage écrit » ou de toute pathologie invalidante ou gênante**, et si votre enfant est en début de cycle d'apprentissage (classes de 3^{ème}, de 1^{ère} année de CAP, de 1^{ère} bac pro, 1^{ère} générale ou technologique), un **dossier de demande d'aménagements d'épreuves** sera à constituer au cours du 1^{er} semestre.
Pensez d'ores et déjà à vérifier que vous êtes en possession de bilans (orthophonie, ergothérapie, neuropsychiatrie, ...) même anciens.

Si l'apprenant n'a **jamais bénéficié d'aménagements** mais qu'il rencontre **des difficultés diagnostiquées par un professionnel** (médecin, orthophoniste, ergothérapeute, ...), merci de nous communiquer le ou les bilans établis pour qu'un PAP soit mis en place pour la scolarité.

➔ *Un dossier de demande d'aménagement d'épreuves pourra ensuite être constitué*

FICHE URGENCE

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Prénom et NOM :

Classe :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Sexe :

Qualité : externe / demi-pensionnaire / interne

N° de sécurité sociale de l'élève (pas des parents / à partir de 16 ans) :

Personnes à prévenir

Responsable Légal	Responsable Légal	Autre responsable légal ou personne à joindre en cas d'urgence
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Tel domicile :	Tel domicile :	Tel domicile :
Tel travail :	Tel travail :	Tel travail :
Portable :	Portable :	Portable :

Nom du médecin traitant : Dr

Téléphone :

Observations particulières que vous jugez utiles de signaler (allergies, traitements, antécédents) :

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant, accidenté ou malade, vers le lieu de soins le mieux adapté et désigne le moyen de transport. Attention, le transport n'est pas obligatoirement assuré par les services de secours d'urgence, c'est alors à un responsable légal de s'en charger. Dans tous les cas, un responsable légal s'engage à rejoindre l'élève mineur sur le lieu de soins (que l'élève mineur ne pourra quitter seul, mais seulement accompagné d'un représentant légal).

Le(s) responsable(s) légal(aux) s'engage(nt) à prévenir l'établissement des modifications survenues en cours d'années et concernant les données transmises.

A, le / / 2026 Signature(s) :



Association
Lycéens
Etudiants
Stagiaires
Apprentis



L'**ALESA** est l'association de tous les apprenants de CHERVÉ, gérée par des élèves élus, elle est le principal support des activités d'animation et propose une gamme de services à ses usagers. Les enseignants d'Education Socioculturelle et la Vie Scolaire accompagnent les élèves dans cette tâche associative.

L'ALESA, c'est :

- **Un lieu** : Le foyer est le lieu de rassemblement et d'activités des jeunes.
- **Des services** : Un bar, une vente de petits pains durant la pause du matin, une salle de jeux.
- **Des ateliers après les cours** : cuisine, photo, vidéo, musique, esthétique et bien-être, protection de la chouette chevêche, musculation...
- **Des animations** : Sorties loisirs (bowling, patinoire, etc.), des sorties spectacles (concerts, matchs, etc.), des sorties culturelles (musées, théâtre, cinéma, etc.)
- **Des soirées au lycée** : Conférences, cinéma, concerts, fête de Noël, etc.

En cotisant, vous avez un accès prioritaire à toutes les activités proposées, vous avez des tarifs préférentiels, vous contribuez au dynamisme de l'association.

BULLETIN D'ADHESION A L'ALESA POUR 2026-2027

Je, soussigné(e) parent ou responsable légal(e) de , élève en classe de , autorise mon enfant à adhérer à l'ALESA.

J'autorise par ce document mon enfant à participer aux activités de l'ALESA organisées les mercredis après-midi ou en soirée.

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire.

A , le 2026.

Je joins un chèque de 15 € à l'ordre de **ALESA Roanne-Chervé**
Paiement possible en espèces.

Signature :



Ne pas agraffer votre chèque, merci.

METS DU SPORT DANS TA VIE...

L'Association Sportive du lycée Chervé propose ses activités dans le cadre d'une pratique d'**ANIMATION** et de **COMPETITION**.

Les activités sont encadrées par les enseignants d'EPS

Association Sportive de Chervé

15 euros

UNE SEULE LICENCE POUR
TOUTES LES ACTIVITES
SPORTIVES DU LYCEE

JE REPRESENTE MON LYCEE LE MERCREDI APRES-MIDI

ANIMATION UNSS

Activité de pleine nature
(Escalade, VTT,
canoë, C.O.)
Futsal
Sports collectifs
Challenge
Boxe française
Muscultation
Step

ENTRAINEMENT

Préparation aux
diverses rencontres

COMPETITION UNSS

Participation aux
différents
championnats de
sports collectifs et
individuels
(Badminton, Foot,
Rugby, Volley,
Cross, Raid ...)

ADHESION
2026-2027





La licence (assurance) est obligatoire pour la pratique de toutes ces activités. Votre cotisation vous permet de pratiquer toutes les activités proposées au sein de l'établissement (internat) et dans de cadre de l'UNSS (le mercredi).



ADHESION 2026/2027 ASSOCIATION SPORTIVE LEGTA DE ROANNE-CERVE

Je soussigné.....

(père, mère, tuteur)

autorise l'élève (Nom, prénom).....Né(e) le

En classe de :

A adhérer à l'association sportive du lycée et je joins un chèque de 15 euros à l'ordre de l'association sportive du LEGTA

En outre (1)

- a) j'accepte que les responsables de l'Association Sportive autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin
- b) j'autorise mon enfant à se rendre et /ou à quitter les lieux de compétition par ses propres moyens
- c) je souhaite que mon enfant utilise exclusivement les transports organisés

Fait à.....le.....signature des parents,

(1) Rayer en cas de refus



Lycée Roanne Chervé-Noirétable

Section Sportive

Activités
Physiques de
Pleine Nature

De la 3^{ème}
à la
terminale
(en fonction
de l'EDT)




MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

DECOUVERTE ET PERFECTIONNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES

DE PLEINE NATURE

3 heures
hebdomadaires

Une option attractive

- **Des activités** : VTT - Kayak - Course d'Orientation - Trail - Enchaînement type raid multisports.
- **Un partenariat** : avec les clubs locaux : Rand'eau-Kayak, Côte Roannaise Raid Aventure (CRRA), le Club Athlétique Roannais (CAR) et le Vélo Club Roannais (VCR)
- Une occasion de développer des **compétences** complémentaires (SST, Balise et pagaie de couleur, encadrement...)

Axée sur des valeurs éducatives et sociales

- Avoir un **esprit sportif** et le goût des pratiques en milieu naturel.
- Avoir un **esprit de coopération** et de plaisir de l'effort partagé.
- Pratiquer en **autonomie** et de manière responsable et **sécuritaire**

Les conditions

- **Une attestation d'aisance aquatique**
- **Un certificat de non-contre-indication** à la pratique de chaque discipline ainsi que l'enchaînement de ces dernières (enchaînement/randonnées multi-activités) établi par un médecin dès le début de l'année et figurera au dossier de l'élève.
- **Posséder un VTT** en bon état et permettant une pratique sportive en tout terrain, un casque, du matériel de réparation (pompe, kit crevaison, chambre à air), un sac à dos +gourde ou un Camel bak, une montre ou chronomètre, un coupe-vent et une paire de chaussure adaptée à la course

Le +

Pour l'enseignement optionnel (filière G et Technologique) l'évaluation est intégrée au contrôle continu

Pour les autres filières (voie professionnelle) l'évaluation relève du contrôle en cours de formation (CCF)

+ d'infos :

<https://eplea-roanne-noiretable.fr/>

